

5e traité. Nos grandeurs en Jésus

1re partie, in-1838 cts.
2e partie, in-18.....38 cts.
3e partie, in-18.....38 cts.

LA PRESENCE REELLE

in-18.....13 cts.

Prie-Dieu pour l'adoration du Saint Sacrement

in-32.....20 cts.

LE SOUVERAIN PONTIFE

in-18.....30 cts

Le tiers-ordre de Saint-François

in-18.....12 cts.

TOUS LES HUIT JOURS

in-18.....5 cts.

LA TRÈS SAINTE COMMUNION

in-18.....6 cts.

VENEZ TOUS A MOI

in-18.....5 cts.

Y a-t-il un Dieu qui s'occupe de nous

in-18.....3 cts.

Les trois roses des élus

in-18.....15 cts.

L'amour de la sainte Vierge

in-18.....5 cts.

LE PETIT MISSIONNAIRE

DE LA

FAMILLE CATHOLIQUE

OU

INSTRUCTIONS SIMPLES ET PRATIQUES.

POUR TOUS LES DIMANCHES ET FÊTES DE L'ANNÉE.

PAR UN PRÊTRE DU DIOCÈSE DE RODEZ.

4 volumes in-12. Prix franco..... \$3.00.

INSTRUCTION

sur le peu de fruit que nous retirons de nos confessions.

Nous allons aujourd'hui nous livrer à un examen non moins important que celui qui nous occupait naguère. Nous allons, sous les yeux de Dieu, et avec le secours de ses lumières, rechercher pourquoi vous ne retirez pas, de vos confessions, tout le fruit que vous devriez; pourquoi, vous approchant, aussi souvent que vous avez le bonheur de le faire, pour la plupart, du tribunal de la réconciliation, et puisant par conséquent à la source féconde de la sanctification et du salut, vous êtes cependant encore si éloignés de la perfection chrétienne et de la sainteté de votre état.

Or, ici, comme pour la communion, le mal vient principalement de ce qu'on n'apporte pas à cette sainte action des dispositions suffisantes.

On se confesse, mais sans avoir auparavant examiné soigneusement sa conscience.—On se confesse, mais l'accusation que l'on fait de ses péchés est vague, peu sincère, incomplète et presque toujours la même.—On se confesse, mais sans douleur, sans repentir, sans volonté ferme de changer, et l'on n'exécute aucune des résolutions que l'on a prises.—on se confesse, mais par des motifs humains, sans envisager Jésus-Christ en la personne du confesseur.—Enfin, on se confesse, mais sans faire chacune de ses confessions, comme si elle devait être la dernière, comme si l'on devait paraître au tribunal de Dieu, en sortant du tribunal de la pénitence. Voilà, à ce qu'il m'a semblé, les principales causes du peu de fruit de nos confessions. Entrons dans quelques détails.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Et d'abord, on se confesse, mais sans avoir suffisamment examiné sa conscience. Toute la vie du chrétien devrait être, ce semble, un examen continu de toutes ses actions, de tous ses desirs et de toutes ses pensées; car, pour peu qu'on perde de vue son propre cœur, il devient un abîme dont on ne connaît plus rien que la surface. N'est-ce pas faute de cette attention sur eux-mêmes, de cet examen incessant de leur conduite, que tant de chrétiens se méconnaissent et perdent le souvenir de leurs prévarications? Combien de fois il arrive que des âmes sujettes à mille défauts, et toutes criblées de péchés, ne savent cependant pas de quoi s'accuser au tribunal de la pénitence! Le défaut d'examen, voilà la cause d'un désordre si pernicieux. On fait un examen précipité, un examen superficiel, un examen partiel et intéressé.

Je dis un examen précipité, c'est-à-dire, qu'on n'examine nullement sa conscience, avant de se confesser, ou, ce qui revient presque au même, l'on n'y consacre que quelques instants tout à fait insuffisants pour cette importante recherche. Je n'entends pas dire pour cela qu'on soit obligé d'employer, à l'examen de sa conscience, un temps fort considérable. Non, car si vous êtes dans la louable habitude de vous confesser fréquemment, tous les quinze jours, par exemple, ou même tous les mois, surtout si vous êtes fidèles à la recommandation qui vous a été faite si souvent, et que je ne me laisserai pas de vous faire, c'est-à-dire, d'examiner avec soin votre conscience, chaque soir, avant d'aller prendre votre repos, je dis que, dans ce cas, il faut peu de temps pour l'examen, et qu'un quart d'heure

peut suffire, même en consacrant une bonne partie à s'exciter à la contrition de ses fautes.

Mais si, après des mois entiers, passés dans une dissipation continuelle, dans l'oubli de votre Dieu, la négligence de vos devoirs, dans l'agitation, le tumulte et l'embarras des affaires, vous n'employez à vous examiner qu'un temps très-court, et qui suffirait à peine pour se bien rappeler les actions d'une seule journée, quel pourra être le résultat d'une recherche si rapide et d'un examen si précipité? Comment pourrez-vous espérer de sonder, en si peu de temps, les plus et les replis de votre cœur, d'approfondir les secrets de votre conscience, de rappeler tous vos actes injustes, toutes vos démarches imprudentes, de démêler tant de pensées mauvaises qui ont traversé votre esprit avec la rapidité de l'éclair, tant de désirs criminels qui se sont évanouis presque aussitôt qu'ils ont été formés?

Quoi! vous ne croyez pas que ce soit trop d'employer des jours et des semaines entières à réfléchir sur des affaires où il s'agit d'un misérable intérêt temporel, et vous croirez que quelques moments suffisent pour traiter une affaire où il y va de l'éternité! N'est-ce pas là une aberration des plus funestes et un péni lieux aveuglement?

Ainsi premier défaut de nos examens, la précipitation. En second lieu, examen superficiel, et par là même incomplet. On s'arrête à la surface de l'âme, sans pénétrer dans les replis du cœur. On examine les actes matériels, et on néglige les intentions. On recherche les effets, et l'on ne remonte point aux causes qui les ont produits. On examine ses distractions dans la prière, et on ne se reproche point la dissipation habituelle où l'on passe sa vie. On examine les paroles médianes que l'on s'est permises contre son prochain, et l'on ne se reproche point l'aversion, l'antipathie, l'imitié, les animosités secrètes que l'on nourrit dans son cœur contre ces mêmes personnes. On examine et l'on accuse les familiarités indiscrettes, et les libertés, plus ou moins coupables, que l'on aura prises ou souffertes, et l'on ne se reproche point, on regarde même, peut-être, comme fort innocent, l'amour criminel qui a déjà envahi tout le cœur, et qui peut le précipiter dans les plus graves desordres, dans les écarts les plus déshonorants! Enfin, on examine les pensées de vanité auxquelles on a pu s'arrêter, et l'on ne se reproche nullement cet orgueil secret, qui sans cesse se recherche, qui redoute les humiliations, qui soupire après l'estime et la louange des hommes, qui est le mobile ordinaire de notre conduite, qui se glisse jusque dans nos œuvres les plus saintes, et semblable à un ver rongeur, les pique dans leur racine, et les frappe de stérilité aux yeux de Dieu. Un examen aussi incomplet et aussi superficiel n'est-il pas propre, je vous le demande, à induire le prêtre en erreur, et à maintenir le pénitent dans la plus déplorable illusion?

En troisième lieu, examen non seulement superficiel et précipité, mais encore partiel et intéressé. On s'examine sur certaines obligations faciles, et l'on néglige quelquefois les devoirs les plus importants et les plus indispensables. On fait porter son examen sur un amas d'imperfections journalières, dont on a coutume de fatiguer sans cesse les oreilles de son confesseur, et l'on n'ose point toucher aux péchés favoris, et l'on ne veut point approfondir les plaies d'un cœur ulcéré. N'est-il pas vrai que, bien souvent,

la meilleure partie du temps de votre examen se passe à rechercher des minuties, ou, du moins, des fautes comparativement légères, tandis que vous oubliez entièrement certaines obligations majeures, certains défauts capitaux, qui sont pour vous la source d'une foule innombrable de péchés?

Ainsi, vous recherchez très-bien les distractions dans vos prières, les petits mensonges, les légères médisances, les paroles inutiles, l'omission du *Benedicite*, des Grâces, et de l'*Angelus*. Mais pour la passion dominante, pour le défaut habituel et favori, vous n'avez garde d'y toucher. La passion dominante! Mais presque jamais on s'examine sur les péchés dont elle est cause, sur les excès qu'elle entraîne presque toujours après elle. Comme ce sont des fautes que l'on aime, que l'on commet avec plaisir, et dont on ne veut point se corriger, on ne va point perdre son temps à en faire une recherche inutile.

Quel est celui qui se reproche, par exemple, son oisiveté, sa paresse, la perte de son temps? Qui se reproche son attachement immodéré aux biens de la terre, sa dureté envers les pauvres, son insensibilité pour le malheur? Qui se reproche une vie molle, sensuelle, voluptueuse; et l'amour du plaisir, et la recherche de ses aises, et les affections charnelles, et les attachements coupables? Qui se reproche ces sortes de fautes? Certes, ce ne sont pas ceux qui y sont les plus sujets. On dirait que, pour eux, c'est une classe de péchés à part, une sorte de fautes privilégiées, auxquelles il ne faut pas toucher, sur lesquelles il n'y a point à s'examiner, attendu qu'on est bien résolu à ne s'en point confesser, ni à s'en corriger.

Mais Dieu pardonnera-t-il des péchés si volontairement oubliés, et parce que vous aurez, par une illusion déplorable, négligé de les rechercher, excusera-t-il cette omission criminelle? Ce serait une bien grande erreur que de le penser; car si Dieu est infiniment riche en miséricorde envers le pecheur repentant, ce n'est, dit saint Augustin, qu'à la condition qu'il découvrira au prêtre toutes les maladies de son âme, après en avoir fait une exacte recherche, dans un examen sérieux. J'avais donc bien raison de compter parmi les défauts de nos confessions l'insuffisance de nos examens.

DEUXIÈME RÉFLEXION.

En second lieu, on se confesse, mais l'accusation que l'on fait de ses péchés est vague et diffuse, peu sincère, incomplète, et presque toujours la même. C'est ici surtout que je voudrais vous être utile, et éclairer votre religion sur les défauts où vous tombez d'ordinaire en accusant vos péchés. Il est des personnes qui, en accusant leurs fautes, entrent dans des détails interminables, qui font de longs récits, qui noient leur accusation dans un tas de circonstances insignifiantes, sans rien dire de clair ni de précis sur l'état de leur âme, et qui, après avoir fatigué leur confesseur, et s'être fatiguées elles-mêmes, ne sont pas plus avancées qu'au commencement; leurs péchés sont encore à déclarer; et, tandis qu'il eût suffi d'un moment, pour accuser, en peu de mots, toutes leurs fautes, voilà un temps considérable bien inutilement perdu.

Sachez cependant que rien n'est plus pénible pour le confesseur, rien ne vous rend plus insupportables à ses yeux, rien n'exige, de sa part, plus de patience et de charité, que ces détails sans fin, et ces récits inutiles et fastidieux, où l'on parle un peu de tout, excepté de ses péchés de la vient que l'accusation est vague, incomplète et insuffisante, malgré sa prolixité.

Il est d'autres personnes qui éprouvent une grande confusion pour accuser certaines fautes. Il arrive même quelquefois que cette mauvaise honte leur ferme la bouche, et les porte à déguiser certains péchés, ou à ne les dire qu'à moitié, ou à passer sous silence quelques circonstances qui aggravent notablement le péché ou qui en changent l'espèce. Bien souvent néanmoins on recule devant le sacrifice; on a horreur de profaner le sang de Jésus-Christ dans le sacrement de pénitence, et l'on va ouvrir son âme à un autre confesseur dont on est moins connu. Je suis, je l'avoue, touché de commiseration pour ces sortes de personnes; je compatis bien sincèrement à leur faiblesse, et j'accueille toujours avec une grande charité celles qui, dans ces pénibles circonstances, auraient recours à mon ministère.

Et toutefois, je suis obligé de reconnaître; et de leur dire que, si elles ont bien fait d'éviter le sacrifice, en recourant à un autre confesseur, il eût été néanmoins infiniment plus avantageux pour leur âme, de surmonter leur répugnance, de triompher de cette mauvaise honte que le démon leur inspire, et d'ouvrir avec humilité et simplicité leur âme toute entière, avec toutes ses faiblesses, à leur guide ordinaire, à celui qui les connaît depuis longtemps, et qui est le plus propre à appliquer à leurs maladies spirituelles les remèdes convenables.

Que je voudrais pouvoir faire bien comprendre aux personnes travaillées de cette mauvaise honte à ces âmes timides et pusillanimes, combien elles sont déraisonnables de se laisser ainsi fermer la bouche pour des raisons futiles, et par une crainte toute chimérique. Vous craignez, dit-vous, votre confesseur, et vous n'osez lui faire l'aveu de certaines fautes, qui pourraient vous attirer des reproches, et même vous faire perdre son estime. — Insensés, vous craignez votre confesseur!

Mais ne savez-vous pas que, lui aussi, il a besoin d'indulgence et de charité, parce qu'il est faible comme vous, pecheur tout comme vous, environné d'infirmités comme tous les enfants d'Adam, et qu'une triste expérience lui a appris à compatir aux faiblesses d'autrui. Mais que penserai-je de moi, si je lui fais l'aveu de ma faiblesse, si je lui découvre la chute que j'ai faite? comment oser l'aborder de nouveau après tant de résolutions et de promesses? Me voilà perdu pour toujours dans son estime. Aveuglés et insensés! comment osez-vous parler de la sorte? Bien loin de perdre son estime, vous allez acquérir de nou-

veaux droits à son affection et à sa bienveillance: il vous plaindra bien plus qu'il ne vous blâmera. Vous craignez de perdre son estime! Mais sachez que si le confesseur doit craindre quelque chose, s'il a à se défendre d'un danger, c'est celui de trop s'attacher aux personnes qui lui ont témoigné le plus de confiance, en lui faisant les aveux les plus pénibles.

Vous seriez donc inexcusables, si vous raillez par une crainte mal fondée et un amour-propre, coupable, tant vos péchés en confession: si vous allez, pour un moment de honte, pour quelques instants d'une confusion salutaire, qui sera suivie de la joie la plus pure, vous allez, dis-je, fouler aux pieds le sang de Jésus-Christ, et vous plonger dans un abîme de douleurs, en profanant le mystère auguste de la réconciliation.

Encore un mot sur l'accusation des péchés. Il est des personnes qui apportent toujours les mêmes fautes au tribunal de la pénitence, et je dis que ceci me paraît bien dangereux: on trouvera peut-être étrange que je me mêle contre ceux qui accusent toujours les mêmes fautes en confession. Mon intention n'est pas précisément de blâmer une accusation qui est toujours la même: car il est bien évident que si l'on fait toujours les mêmes fautes, on doit toujours faire la même accusation, et que, pour le plaisir de varier sa confession, on n'est pas tenu de commettre des péchés différents. Je veux seulement faire remarquer que les personnes qui s'accusent toujours des mêmes fautes, sont en grand danger de n'en point avoir la contrition.

En effet, ce sont, pour l'ordinaire, des fautes vénielles, avec lesquelles on s'est familiarisé depuis longtemps, que l'on commet sans remords, que l'on accuse sans douleur, avec lesquelles on vit tranquille, et dont on ne se corrige jamais. N'est-il pas à craindre, je vous le demande, qu'on ne reçoive l'absolution de ces fautes sans une contrition suffisante, et qu'on ne fasse, par là même, des confessions nulles et même sacrilèges? Et voilà pourquoi l'on vous recommande d'accuser, à chaque une de vos confessions, quelque faute grave de la vie passée, afin que le regret et la douleur que vous devez naturellement en avoir, assurent l'intégrité de votre confession, et vous préservent du sacrilège.

TROISIÈME RÉFLEXION.

Je vais parcourir rapidement quelques autres défauts de nos confessions. On se confesse, mais sans douleur suffisante, sans repentir sincère, sans volonté ferme de changer, et l'on n'exécute aucune des résolutions que l'on a prises.

Sans contrition, aucun péché, même le plus léger, ne saurait être remis; et Dieu lui-même. Tout-Puissant qu'il est, ne pourrait point pardonner au pécheur, s'il n'était pas repentant. Or, la contrition nécessaire dans le sacrement de Pénitence, n'est pas une douleur quelconque, une douleur vague, incertaine, superficielle, toute naturelle: ce doit être une douleur intérieure, qui pénètre et brise notre cœur, batteverse nos inclinations et change nos penchants; une douleur surnaturelle, qui nous fasse envisager le péché dans l'ordre du salut, et dans son opposition avec les infinies perfections de Dieu; une douleur universelle qui n'exempte aucun des péchés commis, qui atteigne et ceux qui nous ont donné plus de plaisir, et ceux qui nous causent plus de honte; douleur souveraine, qui nous inspire plus d'horreur du péché, que de tous les maux, de cette vie, et nous fasse dire, comme l'Apôtre, que rien désormais ne sera capable de nous séparer de l'amour de Jésus-Christ.

Mais peut-on espérer, avec quelque confiance, que l'on a cette contrition vive et profonde, cette contrition sincère et efficace, lorsqu'on n'a pas même songé à la demander au Seigneur, lorsqu'on n'a réfléchi aucun instant sur les divers motifs de contrition, qu'on ne s'est point exercé à la douleur de ses fautes: que l'on raconte ses péchés comme on dirait une histoire qui vous serait étrangère, c'est-à-dire, sans humilité, sans confusion, sans regret: que l'on a reçu l'absolution sans le moindre sentiment de son indignité, de sa misère, de sa profonde et universelle, lorsqu'on n'a pas à l'exécution aucune de ses résolutions et de ses promesses, qu'on est retombé presque immédiatement dans ses habitudes ordinaires?

Pour moi, je ne saurais me le persuader, et je tremble sur des confessions faites dans ces conditions. Sans doute, l'absolution ne rend pas impéneables, et une bien triste expérience, une expérience de tout les jours, est là pour le prouver. Mais lorsqu'on est retombé sans lutte, sans combat, sans effort aucun pour se soutenir et pour persévérer, que l'on revient à son premier comissement, et cela, avec une facilité sans égale, et presque au sortir du tribunal sacré, il est impossible, je le répète, de bien augurer de semblables confessions. Toutefois, loin de moi la pensée de vouloir, sans raison, élargir vos consciences: si vous craignez sincèrement le péché mortel; si vous avez en horreur les fautes qui méritent l'enfer; si vous êtes dans la disposition de les éviter, et de mourir plutôt que d'en commettre, soyez sans inquiétude sur vos confessions: vous avez les dispositions essentielles et suffisantes, et je crois pouvoir vous répondre que vous marchez dans le sentier du salut.

QUATRIÈME RÉFLEXION.

Autre défaut de nos confessions; on se confesse par des motifs humains, sans désir de plaire à Dieu, et de devenir meilleur. Je ne dirai qu'un mot sur ce point, mais ce mot suffira pour vous faire comprendre ma pensée. Je vous demanderai pour quel motif se confessaient les personnes dont je vais parler: est-ce un motif surnaturel et divin, ou bien un motif naturel et tout humain, qui pousse à se confesser ces personnes qui assiegent continuellement les tribunaux de la pénitence, et celles qui changent, à tout instant, de confesseur, ou qui même en ont deux et trois à la fois, et celles qui passeraient plusieurs mois